



LE KIT ASSO DE L'ÉLU·E

**S'engager en faveur
de la vie associative locale.**

Le
MOUVEMENT
ASSOCIATIF

Choisir
l'intérêt
général

20 ENGAGEMENTS MUNICIPAUX EN FAVEUR DE LA VIE ASSOCIATIVE

TESTEZ LE PROGRAMME POUR VÉRIFIER SON « ASSO-COMPATIBILITÉ »

POUR UNE VIE COMMUNALE VÉRITABLE PARTENAIRE DE L'ACTION ASSOCIATIVE

1

Reconnaître la vie associative comme un partenaire particulier

2

Signer une charte d'engagement réciproque, et si c'est déjà fait, en faire un bilan annuel

3

Engager une simplification dans les relations entre associations, communes, et communautés de communes

Privilégier le soutien à l'initiative associative par le biais de la subvention plutôt que la commande publique

4

5

Définir un interlocuteur vie associative dans les communautés de communes et un espace de co-construction avec les associations

6

Favoriser l'engagement de tous et particulièrement les jeunes

7

Prendre le temps de la concertation et de l'évaluation de toute politique municipale

EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES REPÉRÉES DANS DES COMMUNES :

Application de la circulaire du Premier Ministre de 2015 sur les nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations

Utilisation du CERFA unique de demande de subventions

Mise en place de transports gratuits pour les jeunes en service civique

8

Avoir une bienveillance des élus municipaux sur l'initiative et le fonctionnement bénévole des associations

POUR UNE VIE COMMUNALE RICHE DE PROJETS ASSOCIATIFS

9

Disposer d'un espace d'information sur la vie associative dans la communication municipale

Définir une commande publique responsable

10

11

Organiser un temps annuel de présentation des associations au niveau local permettant aussi un échange entre associations

Faciliter l'organisation de manifestations associatives

12

13

Former les fonctionnaires sur les spécificités associatives

EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES REPÉRÉES DANS DES COMMUNES :

Inscription de clauses sociales et environnementales dans la commande publique de la commune

Mise en place d'une formation d'une demi-journée pour les fonctionnaires sur la vie associative en lien avec les associations

**POUR UNE VIE
COMMUNALE
EN SOUTIEN DES
BESOINS DES
ASSOCIATIONS**

14

S'engager sur la pluri-annualité
des financements des associations

15

Mettre à disposition
des locaux et matériels

16

Définir des délais
de paiement des subventions

17

Rejoindre les deux dynamiques de soutien à l'emploi
et à l'accompagnement des associations:
Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire
(FONJEP) & Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)

Soutenir financièrement
le fonctionnement associatif, socle sur
lequel on peut construire des projets

18

Appuyer les projets ou structures qui
proposent des moyens mutualisés pour
les associations

19

**EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES
REPÉRÉES DANS DES COMMUNES :**

Mise à disposition d'un minibus pour les
associations sportives pour leurs déplacements

Mise en place de Conventions Pluriannuelles
d'Objectifs (CPO) avec les associations
partenaires

20

Soutenir
la formation
des bénévoles
et des élus

TESTEZ UN PROGRAMME, OU LA POLITIQUE COMMUNALE, POUR VÉRIFIER QU'IL EST BON POUR LA VIE ASSOCIATIVE.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Sur la base des
20 engagements,
notez ce qui est déjà
mis en œuvre par votre
commune ou contenu
dans un programme.



→ 5 points ou moins

Il y a de sacrés efforts à fournir ! Mais la bonne nouvelle est qu'un mandat municipal c'est long, ce qui laissera pleinement le temps de mettre en œuvre une politique positive en faveur de la vie associative en s'appuyant sur les représentant.e.s des associations locales et de votre Mouvement associatif régional.

→ Entre 5 et 10 points

Le jury du Mouvement associatif vous adresse la mention « encouragements ». On sent une sensibilité à la question associative au sein de votre commune, mais l'engagement reste encore un peu faible. Votre commune peut mieux faire, vous le savez... surtout que vous remarquez chaque jour que les associations sont une richesse pour la dynamique locale.

→ Entre 10 et 15 points

Votre commune est sensible aux enjeux de la vie associative locale et considère que les associations et leurs représentants sont des partenaires privilégiés dans la quête de l'intérêt général. Certaines initiatives menées ont déjà porté leurs fruits, mais d'autres sont encore fragiles. Votre commune décroche certes la mention « bien », mais pourquoi s'arrêter en si bon chemin ?



+ de 15 points

Bravo! Vous mériteriez qu'on vous décerne un label « commune partenaire de la vie associative » et une médaille « Loi 1901 ».

N'hésitez pas à amplifier encore vos efforts, et à montrer l'exemple !